

Tribune - La victoire militaire peut-elle être une solution morale à un conflit ? Le cas syrien

Author : Rédaction RC

Categories : [Eglise universelle](#), [En Une](#)

Date : 4 octobre 2016



La reprise des combats à Alep laisse entendre que le gouvernement syrien et ses alliés russes et iraniens ont fait le choix de la victoire militaire, au moins pour s'assurer le contrôle de ce qu'on appelle la Syrie utile, de Damas à Alep et jusqu'à la Méditerranée. On s'interroge naturellement sur le succès possible ou non de cette stratégie, qui peut être gagnante même si la situation est extrêmement complexe.

La question que je pose ici est différente ; elle est éthique et générale, et va bien au-delà de la Syrie : y a-t-il des cas où une situation étant ce qu'elle est, la poursuite de la victoire militaire est moralement la moins mauvaise solution ? Si oui, est-ce que cela reste vrai même en cas de guerre civile ?

Des guerres justes ?

Il ne s'agit pas ici de savoir s'il y a des cas où la guerre serait moralement meilleure que la paix : il n'y en a évidemment pas. Il est toujours moralement nécessaire de chercher les moyens de parvenir rapidement à la paix, d'atténuer les conséquences de la guerre pendant son déroulement, et de préparer la paix en réduisant les séquelles inévitables de l'affrontement. Au minimum, il faut être ouvert à des discussions.

La question est bien plutôt : y a-t-il des cas où on peut avoir moralement le droit à poursuivre résolument la guerre, en recherchant la paix par la victoire militaire ? Posée en termes aussi

généraux, la réponse me paraît être positive. La seconde guerre mondiale vient immédiatement à l'esprit. Mais voyons plus en détails ce qu'il en est, notamment d'un point de vue chrétien.

Cela suppose évidemment d'abord que la guerre en question soit juste. Or si, comme le pape François l'a rappelé, il n'y a pas de guerre sainte, l'Eglise catholique a toujours reconnue l'existence de 'guerres justes'. Sa doctrine traditionnelle sur ce point est d'ailleurs un modèle de pondération. Plus précisément, dans son Catéchisme au N° 2309, après avoir rappelé qu'il faut toujours essayer d'éviter la guerre, elle reconnaît un droit de légitime défense, et conséquemment la possibilité de la guerre, mais sous plusieurs conditions précises. Si le dommage infligé par l'agresseur est durable, grave et certain ; si tous les moyens pour le faire cesser autrement s'avèrent inefficaces ou impossibles ; si les conditions sont telles qu'il y a des chances sérieuses de réussir ; et si on ne crée pas un mal pire par son action, notamment par l'usage qu'on fait d'armes particulièrement destructrices. Notons que ce dernier point inclut la condamnation explicite des bombardements de villes ou de régions entières.

Appliquée à la seconde guerre mondiale (côté Allié, mais aussi russe) cette doctrine me paraît justifier leur combat dans son principe. Mais pas les bombardements indiscriminés des villes allemandes et japonaises. Cet exemple montre dès lors que même une partie qui commet des actes de barbaries, des crimes de guerre, peut rester néanmoins légitime dans le principe – outre que, en l'espèce, leurs adversaires avaient des méthodes semblables ou pires. Cette approbation de principe de la poursuite de la guerre côté alliés laisse cependant ouverte la question de la justification des buts de guerre de ces mêmes alliés, qui étaient la capitulation pure et simple de l'adversaire : par sa radicalité, cela rendait indéniablement la paix plus difficile, sauf écrasement militaire total de l'adversaire. Ce qui en un sens a conduit à Hiroshima. Encore une fois, sans remettre en cause la légitimité de la guerre comme telle.

Plus récemment la guerre du Golfe de 1990, faisant suite à l'invasion du Koweït par l'Iraq relève très probablement de la même analyse et peut être considérée justifiable : elle répondait à une agression pure, sans fondement, et on pouvait y répondre efficacement sans effet disproportionné. En sens contraire l'invasion de l'Iraq en 2003 était manifestement injustifiable selon tous les critères disponibles.

Même en cas de guerre civile ?

Peut-on appliquer les mêmes critères au cas d'une guerre civile ? La question est embrouillée par le fait qu'une telle guerre laisse rarement indifférents les voisins. Mais si on parle de guerre civile c'est que, au moins à l'origine du conflit, on trouve les membres d'une même communauté politique, supposée auparavant en paix. La difficulté principale dans une guerre civile est la définition de ce qu'on peut appeler agresseur. Certains verront comme tel un gouvernement tyrannique, et trouveront justifié de se révolter contre lui. Mais le gouvernement peut lui aussi analyser comme agression une rébellion armée. Par ailleurs se pose la question des voies alternatives à la guerre : existaient-elles ou non au départ, sont-elles crédibles ou non une fois le conflit commencé ? Cela suppose une analyse politique, par nature complexe, sur ce qui est ou aurait été possible.

La réponse communément apportée ici par le discours dominant est de s'en remettre à des

élections. Cela revient à dire : si toutes les parties admettent des élections libres, le problème sera réglé. Il va de soi que si la perspective d'élections libres est crédible, capables de mettre en place un gouvernement reconnu comme légitime par la plupart des parties, cela constitue une voie permettant d'éviter ou d'arrêter la guerre. Malheureusement dans la pratique cela revient à supposer le problème résolu. S'il y a guerre civile, c'est que l'une ou l'autre des parties, sinon toutes, récusent soit la possibilité de ces élections, soit leur résultat effectif ou probable, soit même la politique menée par un gouvernement élu qui peut d'ailleurs effectivement être tyrannique même s'il a été élu légitimement. En général les élections supposent l'apaisement, la paix, et ne la précèdent pas. En outre leur crédibilité est nulle tant que des forces armées sont déployées contrôlant chacune un bout du terrain.

On n'échappe donc pas à la problématique générale de la question de la guerre juste. Elle est aggravée dans le cas de la guerre civile ; en effet ces guerres sont en général plus féroces que les guerres entre pays ; et surtout elles ont un effet dévastateur puisqu'elles déchirent radicalement le tissu de la communauté en dressant les parties l'une contre l'autre. Il s'en déduit qu'il sera encore plus rare qu'une guerre civile soit justifiée, qu'une guerre entre pays. D'où une conséquence majeure, qu'on tire rarement : il est très rare qu'une insurrection soit moralement justifiée, si comme c'est le cas en général elle a des chances sérieuses de déboucher sur une guerre civile. Car même si le régime en place est très discutable, voire illégitime, presque toujours le dommage causé par lui sera inférieur à celui résultant de la guerre civile ; en outre, les chances de succès d'une telle révolte sont en général aléatoires. Conséquence encore : l'admiration béate des Occidentaux pour les révolutions en général est stupide et irresponsable. Au mieux, une révolution n'est justifiée que dans le cas d'un régime faible, qui ne résiste pas, et qui est remplacé très vite et efficacement par un régime raisonnablement légitime et stable. Mais ce cas est évidemment très rare : la Tunisie de Ben Ali en fait sans doute partie, mais aucune autre révolution arabe parmi toutes celles qui l'ont suivie.

Que dire du point de vue du gouvernement qui fait face à une telle révolte ? Est-il moralement fondé à résister par la force ? La question est un peu théorique reconnaissons-le : s'il est en place, c'est qu'il prétend être justifié à le faire. Mais elle garde quand même une certaine pertinence, notamment pour les tiers, la population ou les Etats étrangers. Mais à nouveau, l'idée occidentale implicite selon laquelle face à des manifestations de masse un gouvernement doit aussitôt céder le pouvoir ne tient pas debout : cela n'a de sens que si une voie pacifique de résolution du conflit existe vraiment, et si on est certain qu'elle ne débouchera pas sur un régime pire. Ce qui est rare. Conséquence : un gouvernement peut juger qu'il a le droit à utiliser la force pour se défendre. D'ailleurs, si en 2013 une manifestation de la taille de la Manif pour tous avait exigé en France la démission du gouvernement et marché sur l'Elysée, le régime républicain se serait défendu, y compris par la force. Naturellement pour que cette réaction soit moralement correcte il faut qu'elle emploie des moyens raisonnables et proportionnés.

Si ensuite une guerre civile a éclaté, il peut se trouver qu'une paix soit possible par la négociation. Mais c'est rare, sauf après des années et épuisement des parties dont aucune ne parviendrait à l'emporter sur le terrain. On peut aussi imaginer une intervention étrangère ; mais pour être justifiable il faut non seulement qu'elle soit rapidement victorieuse, mais qu'on

puisse ensuite acheminer un pays aussi divisé vers un état de coexistence paisible, ce qui suppose que cette puissance étrangère accepte de le prendre en main le pays sur la longue durée. On mesure la rareté du cas. Reste alors comme débouché probable le déroulement de la guerre à son terme, et donc la victoire d'une des parties ou une partition de droit ou de fait. On comprend de la logique qui vient d'être déroulée que cette hypothèse puisse être acceptée, ou plus exactement qu'il est possible qu'il ne se dégage pas de meilleure solution. Ce qui à nouveau, comme dans toute guerre, ne rend pas pour autant légitime l'usage de n'importe quel moyen.

Le cas syrien

Loin de moi l'idée d'apporter une réponse nette au terrible drame syrien. Au vu cependant des faits, il me paraît qu'on peut énoncer les points suivants.

La Syrie des Assad n'était pas un régime satisfaisant, c'est le moins qu'on puisse dire ; c'était et cela reste une dictature brutale. En même temps le régime, relativement laïc, permettait la coexistence des nombreuses minorités qui composent la Syrie, de façon globalement paisible.

La probabilité qu'une révolte contre ce régime ne débouche pas sur une guerre civile était nulle. La probabilité d'élections vraiment libres sans doute de même. La probabilité que d'éventuelles élections ouvertes débouchent sur un régime islamiste, aussi brutal et autoritaire que l'existant mais beaucoup moins tolérant, était très forte. La base politique des démocrates laïcs à l'occidentale y était et reste très faible. Il résulte de cela une conséquence claire : autant une action politique pacifique (interne ou externe) était justifiée, autant tout encouragement à la rébellion était irresponsable. A fortiori l'appui massif, en finances et en armement, que celle-ci a reçu, tant des Occidentaux que des Saoudiens et de leurs amis. On peut en déduire aussi que le régime pouvait se juger fondé à résister à la révolte. Il est caractéristique que les chrétiens syriens l'aient presque tous soutenu. Sans l'intervention étrangère la guerre serait finie depuis longtemps, et au profit du régime.

On dira : les moyens de répression utilisés par ce régime étaient et sont féroces et disproportionnés. C'est sans doute vrai, même si l'information que nous recevons est biaisée et unilatérale, essentiellement aux mains des ennemis de ce régime, et s'apparente plutôt à de la propagande. Mais on l'a vu avec la seconde guerre mondiale, la mise en œuvre de moyens condamnables même avérés ne suffit pas ipso facto à rendre injuste un combat. D'autant que la supériorité morale de ses adversaires reste à prouver sur ce plan également. Le débat n'est pas aussi facilement tranché qu'on le prétend ; en outre une condamnation ne donne pas en soi de solution.

Maintenant la guerre est lancée, et elle a atteint un niveau de complexité sans précédent pour un pays de cette taille, puisqu'on peut compter au minimum 4 camps, en guerre active ou potentielle chacun avec les autres (le régime, les Kurdes, Daech, et la rébellion - qui est pour l'essentiel islamiste et elle-même divisée), ce à quoi s'ajoutent de nombreuses puissances étrangères parties prenantes très actives. L'issue en est donc imprévisible, même si un certain avantage apparaît se dégager actuellement en faveur du régime.

Comment la paix peut être possible ? La paix imposée de l'étranger est au fond le but des négociations russo-américaines. Ses chances de succès ne sont pas nulles mais faibles (en supposant les parties bien intentionnées) ; et ce serait sans doute une partition. Cela supposerait en outre une présence militaire étrangère durable. La voie est donc très étroite.

Si cela ne marche pas, il ne reste que la solution militaire. A nouveau cela ne justifie pas n'importe quels moyens. Mais on comprend qu'elle se réactive dès que la voie des négociations s'enlise, ou que le terrain s'embrase pour une raison ou une autre. Actuellement c'est le régime qui est reparti à l'assaut à Alep ; et les médias occidentaux de s'indigner. Mais si c'était les rebelles qui avaient lancé l'assaut sur Alep on aurait été beaucoup moins regardant. Il est normal de s'indigner car ces populations souffrent ; et cela peut aider à limiter la casse en modérant les agressions. Mais il faut être lucide sur ce qui se passe : quand on n'arrive pas à construire une paix tolérable, la guerre poursuit sa logique.

Pierre de Lauzun

[Source](#) Blog de l'auteur

La ligne éditoriale de Riposte catholique cherche à sortir de la "langue de buis", peu propice à la recherche de la vérité. C'est pourquoi nous publions volontiers des tribunes libres. Nous précisons cependant que ces tribunes publiées sur Riposte Catholique n'engagent que leurs auteurs. Nous les proposons à nos lecteurs en tant que contributions au débat et à la réflexion.
La Rédaction